

---

## Initiatives agricoles comme antiprojet d'un projet d'urbanistes

*Analysis of an agri-urban project : urban planners vs farmers ?*

Ilaria Pasini, Alberto Minelli et André Fleury

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/paysage/16324>

DOI : 10.4000/paysage.16324

ISSN : 1969-6124

### Éditeur :

École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille, Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire - École de la nature et du paysage, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, Agrocampus Angers

### Référence électronique

Ilaria Pasini, Alberto Minelli et André Fleury, « Initiatives agricoles comme antiprojet d'un projet d'urbanistes », *Projets de paysage* [En ligne], 7 | 2012, mis en ligne le 27 janvier 2012, consulté le 08 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/16324> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.16324>

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 mai 2021.



La revue *Projets de paysage* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Initiatives agricoles comme antiprojet d'un projet d'urbanistes

*Analysis of an agri-urban project : urban planners vs farmers ?*

Ilaria Pasini, Alberto Minelli et André Fleury

---

## NOTE DE L'AUTEUR

Cet article est issu du stage doctoral d'Ilaria Pasini à l'ENSP (encadrement : André Fleury, Roland Vidal) dans le cadre de sa thèse dirigée par le professeur Alberto Minelli (université de Bologne). Ce stage a fait partie de l'étude dirigée par Antoine Brès (bureau d'études en urbanisme Brès-Mariolle), avec la participation d'André Fleury.

- 1 Cet article expose les résultats d'une enquête sur les stratégies des agriculteurs présents, à divers titres, dans l'approvisionnement en produits frais par des filières courtes (marchés forains, marchés à la ferme, fourniture d'Amaps) de Marne-la-Vallée, ville nouvelle d'Île-de-France, à l'est de Paris, regroupant 26 communes. La création de cette ville a été conduite par un Établissement public d'aménagement, EPAMarne<sup>1</sup>, chargé depuis presque quatre décennies par l'État de la création de la ville, en association avec le Syndicat d'agglomération nouvelle, SAN<sup>2</sup>. Cependant, neuf communes de la ville nouvelle se sont associées à six communes extérieures pour constituer la communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire, CAMG. Ainsi, paradoxalement, coexistent dans le même territoire deux formes urbaines, qui diffèrent notamment par leur conception de l'agriculture :
  - la CAMG, au territoire moins urbanisé, considère l'espace agricole comme le lieu de travail des agriculteurs ; ces derniers sont donc *de facto* coacteurs de la gouvernance territoriale ;
  - pour l'EPAMarne, le territoire agricole a été considéré comme réserve foncière en attente d'urbanisation depuis la création de la ville nouvelle. Cependant, depuis 1990, l'exclusion de l'agriculture hors de la ville n'est plus une condition de l'urbanisation, car le concept d'agriculture urbaine a émergé, amenant l'EPAMarne à proposer de le mettre en œuvre sur les terres agricoles résiduelles.

- 2 Aussi, en 2009, l'EPAMarne a lancé un appel à projets d'agriculture urbaine, et a retenu la proposition d'Antoine Brès<sup>3</sup>, dont l'enjeu était la création d'une nouvelle forme d'agriculture dédiée aux citoyens, qui adopterait l'agriculture biologique comme système de culture, et imposerait la déclinaison de nombreuses activités en *bio*. Un *biopôle* constituerait une nouvelle centralité agricole et comporterait notamment un magasin-marché, un *bio-restaurant* et un *bio-hôtel*; il remplirait aussi une fonction sociale par des ateliers pédagogiques et des programmes de réinsertion sociale. Ces fonctions rendraient ainsi visible le projet agriurbain. La participation d'André Fleury<sup>4</sup> a consisté principalement à examiner dans quelle mesure les agriculteurs de la région sont ou peuvent être partenaires.
- 3 C'est à ce dernier champ de recherche qu'a contribué Ilaria Pasini<sup>5</sup>. Avant d'évaluer la faisabilité du projet agriurbain, il faut vérifier les hypothèses sous-jacentes à cette proposition d'inventer une agriculture urbaine qui sont :
- l'agriculture actuelle, qu'elle soit en ville ou hors la ville, ne remplit pas les fonctionnalités considérées désormais comme de son ressort ;
  - la limite de la ville, qui circonscrit le territoire administré par l'autorité locale (l'EPAMarne maintenant ou la communauté d'agglomération plus tard), distingue l'agriculture urbaine de l'agriculture périurbaine.
- 4 La méthode proposée est l'analyse de la situation actuelle des agriculteurs et leurs stratégies pour l'avenir.

## Le concept de projet agriurbain

- 5 L'agriculture est plus visiblement devenue, ces dernières années, une préoccupation des citoyens, avec des enjeux d'environnement et de paysage rural et en privilégiant la proximité dans la fonction traditionnelle d'approvisionnement alimentaire. En conséquence, les élus locaux repensent leurs principes d'aménagement local soit pour y maintenir l'agriculture existante, soit pour conserver les terres déjà agricoles en y encourageant de nouvelles formes d'agriculture. C'est pourquoi ils demandent à des bureaux d'études, leurs interlocuteurs habituels en matière d'aménagement, de concevoir *des projets agriurbains*. Si les projets proposés sont souvent innovateurs, voire imaginatifs, ils ont comme limite que leurs auteurs, élus locaux, associatifs et aménageurs, partagent souvent une grande ignorance des réalités sociotechniques de l'agriculture, l'opinion publique leur tenant souvent lieu de culture agricole. Aussi, ne recherchent-ils guère la participation des agriculteurs locaux, vis-à-vis desquels ils manifestaient déjà une grande indifférence dans les phases d'urbanisation de leur territoire; au contraire, ils tendent fréquemment à soutenir d'autres systèmes techniques que ceux pratiqués par l'agriculture locale<sup>6</sup> et à encourager le modèle *merveilleux* de la petite ferme, emblématique d'une convivialité renouvelée entre paysans et citoyens au sein de systèmes de *Community Supported Agriculture*, telles, en France, les Amaps.
- 6 La notion de projet agriurbain s'est différenciée depuis son apparition vers 1995 (Bonney, 2011), en donnant lieu à une sorte de jeu de mots :
- Le concept a pris forme à partir de 1995 au sein d'un collectif informel associant le ministère français de l'Agriculture, des animateurs de projets locaux<sup>7</sup>, notamment ceux qui fonderont Terres en villes en 2000, et des enseignants chercheurs de l'ENSP Versailles. Il s'agissait alors

de libérer l'agriculture locale des contraintes induites par une urbanisation mal maîtrisée afin de permettre aux agriculteurs l'exercice de leur métier et le développement de leurs initiatives locales ou non<sup>8</sup>. Ainsi, le projet agriurbain organise la transformation d'une agriculture périurbaine en agriculture urbaine (Fleury et Donadieu, 1997) ; son enjeu majeur est la coconstruction de l'avenir du territoire entre les agriculteurs et leurs organisations, telles les chambres d'agriculture, et la ville, ses élus et le pouvoir associatif.

- Ce projet a intéressé nombre d'organisations citoyennes (associations, élus territoriaux, etc.). Mais alors, beaucoup ont eu tendance à négliger le dialogue avec les agriculteurs et à se réserver la définition et la mise en place d'une autre agriculture, aux visions tantôt nostalgiques, tantôt alternatives, mais souvent éloignées des réalités de l'agriculture contemporaine (AAVV, 2008). La diversité des objectifs de cette nouvelle agriculture, idéalement dépourvue d'empreinte écologique, répondant aux besoins locaux en terme de produits comme d'aménités, implique de repenser l'économie de l'exploitation pour qu'elle conserve sa durabilité sans faire appel aux soutiens publics, par essences aléatoires<sup>9</sup>.
- 7 La plupart des projets agriurbains veulent faciliter la poursuite d'activités agricoles sous condition qu'elles répondent aux exigences du développement durable et soient en harmonie avec le milieu naturel, aux attentes de multifonctionnalité en termes de cadre de vie et d'intégration dans le territoire et qu'elles s'inscrivent dans des circuits courts. Un exemple réputé en Europe est le parc de Baix-Llobregat, en Catalogne<sup>10</sup>
- 8 Cependant, ces projets présentent fréquemment de nombreuses omissions :
- le rejet des apports de la modernité aux systèmes agricoles et d'alimentation et de l'agriculture dite *productiviste*<sup>11</sup>, destinée à approvisionner les grands marchés (AAVV, 2008), bien que cela semble incompatible avec les crises alimentaires mondiales contemporaines (Fleury, Vidal, 2010) engendrées par la progression démographique planétaire ;
  - une réflexion insuffisante sur le paysage agricole, souvent opposé à un paysage naturel, et négligente des caractéristiques essentielles de l'espace agricole : il est à la fois un bien privé, même s'il joue un rôle social, et le lieu de travail et de production des agriculteurs (Toumi, Vidal, 2011). Le paysage agricole est produit par le travail des hommes qui le façonnent chaque jour<sup>12</sup>, mais trop de rurbains veulent vivre en campagne sans être gênés par l'activité agricole.

## Le contexte

- 9 Depuis bientôt deux siècles a commencé la disjonction entre le territoire de la région Île-de-France et celui de l'agriculture qui l'approvisionne. De nos jours, c'est le fait, d'une part, de l'immensité de l'agglomération qui déborde de ses limites administratives et renvoie partiellement l'agriculture périurbaine au-delà de la frontière régionale tout en continuant d'approvisionner l'agglomération, d'autre part, de l'efficacité des réseaux viaires (fer ou route) qui assurent des transports rapides, gardiens de la qualité et qui, rapportés au volume transporté, sont économiques et peu polluants. Aussi, les terres autour de Marne-la-Vallée comptent parmi les meilleures de France, ce qui atteste que les agriculteurs ont su pratiquer séculairement, bien avant la lettre contemporaine, une agriculture durable. Ces terres sont largement dédiées aux grandes cultures commercialisées sur un marché beaucoup plus large en direction de l'industrie agroalimentaire des régions voisines. Cela n'exclut pas pour autant les produits frais, d'autant plus que la proximité est devenue un critère social d'évaluation de la qualité des produits frais.

## Méthodologie

- 10 En première analyse, il est ressorti que le projet agricole a été proposé sans la moindre participation des agriculteurs. On a alors élaboré une typologie à dire d'experts à partir d'une palette d'entretiens ; ces experts, appartenant notamment à l'EPAMarne, à la CAMG et surtout à la chambre d'agriculture, ont été rencontrés pour caractériser la situation du territoire, obtenir des données spécifiques sur l'agriculture et constituer une liste d'agriculteurs considérés comme représentatifs du territoire. On a attendu de ces entretiens qu'ils permettent de reconnaître les objectifs d'adaptation des systèmes agricoles, afin de les confronter aux attentes assignées au projet agriurbain, d'identifier les stratégies adoptées, d'explicitier les difficultés d'exercice du métier d'agriculteur et de comparer les pistes des agriculteurs aux intentions du projet agriurbain afin que soit garantie la pérennité de l'agriculture dans le territoire de Marne-la-Vallée.
- 11 Ont été ainsi rencontrés dix agriculteurs : quatre en grande culture, deux en cultures maraîchères, deux associant des cultures maraîchères à la grande culture, un associant l'élevage à la grande culture et enfin un qui exploite exclusivement une cueillette. Ultérieurement, quatre exploitations ont été ajoutées afin d'améliorer la qualité représentative de l'échantillon : une très grande de grande culture, élevage de porcs et diversification en gîtes ruraux, une exploitation maraîchère en agriculture biologique, et deux autres exploitations céréalières avec diversification.

## Résultats et discussion

### Problèmes rencontrés par les agriculteurs de Marne-la-Vallée

- 12 Les entretiens ont permis de faire émerger les principales difficultés ressenties par les agriculteurs dans leur travail et dans leurs perspectives. La principale est l'instabilité foncière qui, à terme, rend caduque toute gestion durable de la fertilité, attitude paradoxale en Brie ; elle est attestée par la fréquence élevée des baux précaires, révélatrice d'une attente explicite de construction. Il y a aussi les difficultés de circulation des engins agricoles sur un réseau routier devenu inadéquat, ce qui, joint au morcellement parcellaire dû à l'urbanisation, induit le risque de l'abandon de parcelles devenues difficiles à atteindre ou à cultiver par les exploitants céréalières. Le recrutement de main-d'œuvre est de plus en plus ardu en maraîchage. Enfin les bâtiments agricoles existants sont obsolètes, face au matériel contemporain ; mais leur renouvellement est entravé par de nombreuses règles propres au contexte urbain. Cette attitude d'indifférence à la déstabilisation des agriculteurs<sup>13</sup> de l'EPAMarne est cohérente avec le motif premier de son institution : faire une ville. Aussi, les agriculteurs ont-ils *a priori* rejeté ce projet d'une autre agriculture proposé par l'EPAMarne sans débat préalable avec eux et sans propositions pour améliorer le difficile fonctionnement actuel de l'agriculture. La politique plus compréhensive pratiquée par la CAMG offre un contraste saisissant.

## Critique de la proposition de l'EPAMarne

- 13 La réflexion de l'équipe d'agronomes sur le projet a dégagé des hypothèses sous-jacentes :
- L'agriculture actuelle, qu'elle soit en ville ou hors la ville, ne remplit pas les fonctionnalités considérées désormais comme de son ressort, du point de vue urbanistique.
  - La limite de la ville, qui circonscrit le territoire administré par l'autorité locale (l'EPAMarne maintenant ou la communauté d'agglomération plus tard) distingue l'agriculture urbaine de l'agriculture périurbaine.
  - La ville doit assurer une part de sa souveraineté alimentaire.
- 14 En fait, ces hypothèses ne sont pas vraiment fondées ni aux yeux des agriculteurs, ni à ceux des agronomes. Le concept de souveraineté alimentaire ne semble en effet pas pertinent, du moins à cette dimension spatiale rétrécie ; tout au plus pourrait-il être considéré à l'échelle de l'agglomération parisienne, proche de celle des *locavores* californiens pour qui 100 miles, ou 160 km, constituent une référence acceptable. De plus, ce concept agriurbain a été élaboré dans un contexte climatique beaucoup plus favorable à la diversité des productions agricoles *de frais* que celui de l'Europe septentrionale. Quant à l'insistance mise sur l'importance des limites de la ville, elle est démentie à la fois par l'histoire (il n'y a plus de frontières fiscales de longue date) et les pratiques actuelles des habitants ou des agriculteurs :
- Les habitants qui sont à la recherche de critères de qualité qu'ils privilégient (système de culture, relation personnelle, environnement, etc.) négligent alors la proximité comme valeur cardinale.
  - Les agriculteurs présents sur les filières courtes de proximité le font en fonction du marché qu'elles impliquent. C'est alors la proximité qui est privilégiée, parce qu'elle seule permet le contact entre les citoyens et les agriculteurs : marché forain en ville, association de consommateurs (Amap) ou marché à la ferme.
- 15 Paradoxalement, il résulte de ces évolutions que l'agriculture *pour la ville* n'est guère dans la ville ; ses mots-clés sont *proximité* et *filière courte*. En revanche, l'agriculture sociale est spécifique de l'intra-urbain, parce que son objet la contraint à l'immédiate proximité.
- 16 Enfin, à l'opposé des politiques qui jugent l'agriculture Briarde en retard à cause de sa faible adhésion aux principes de l'agriculture biologique, les agriculteurs briards se considéreraient plutôt en avance. Le choix d'adhérer à l'*agriculture raisonnée* ou à l'*agriculture intégrée* et d'en afficher le label de certification leur semble beaucoup plus pertinent<sup>14</sup> ; certains d'entre eux sont d'ailleurs devenus fournisseurs d'Amaps, après avoir convaincu leurs membres de la justesse de leur choix technique. Cela n'empêche pas que la popularité du système de culture biologique attire des agriculteurs, soit par conviction partagée, soit aussi par l'élargissement attendu de la clientèle et l'importance actuelle des soutiens publics. Le monde agricole regrette d'ailleurs que la pratique citadine du concept de *paysage rural* renvoie davantage au loisir qu'au travail. « Les gens veulent vivre à la campagne, mais ils ne veulent pas les nuisances engendrées par l'exercice de l'agriculture ; les gens veulent que la ville s'installe dans la campagne ! »
- 17 En fait, le monde citadin, après avoir rejeté l'agriculture des dernières décennies, acquiert peu à peu une nouvelle considération pour les agriculteurs qui, de leur côté,

agissent pour réduire la méconnaissance citadine de la réalité sociotechnique de l'agriculture, tout en affirmant leur attachement à leur identité professionnelle. Cela est notamment illustré par la conception des systèmes de culture : en choisissant de se faire certifier en agriculture raisonnée plutôt qu'en agriculture biologique, les agriculteurs affirment leur capacité à trouver le meilleur compromis entre production et limitation des impacts sur l'environnement par la maîtrise des apports en intrants (Vidal, 2009).

## Stratégies pratiquées

- 18 Les stratégies de maintien des revenus agricoles sont très variées, comme l'avaient annoncé les experts, et ne prennent sens qu'en considérant l'ensemble du système d'activité de la famille. Elles peuvent aussi donner lieu à des collaborations de formes très diverses entre agriculteurs, qui peuvent ouvrir des solutions à des problèmes de succession comme le montrent des pratiques de travail en commun.
- 19 Le principal axe est constitué par l'inclusion d'une activité qui s'éloigne de la seule production vendue au moindre coût de travail, soit la diversification au sens courant du terme. Tous les agriculteurs interrogés sont convaincus qu'elle est incontournable, et l'associent à leur activité de production primaire.
- 20 On peut ainsi citer ces stratégies, sans trop détailler, afin de montrer que les agriculteurs ont de fait mis en place les relations attendues d'un projet agriurbain :
  - Des activités supplémentaires de service telles que l'aménagement de locaux destinés à des activités tertiaires (bureaux d'études, etc.), récréatives (mariage, etc.) ou touristiques (installation de gîtes ruraux, notamment à proximité du parc d'attraction de Disneyland) dans des bâtiments agricoles obsolètes mais *pittoresques*, l'accueil de déchets verts en installant une plateforme de compostage, le compost étant recyclé dans la gestion de la fertilisation des cultures.
  - La recherche d'un accroissement de valeur ajoutée : introduction d'une petite transformation artisanale (moulin à grains, plats préparés, etc.), quitte à se partager l'embauche d'un employé spécialisé (traitement de la viande, boulangerie, etc.).
  - D'autres modes de vente dans un *magasin-marché* à la ferme où ils peuvent vendre leurs produits, en élargissant la gamme de leur production grâce à des petits élevages, à des serres maraîchères ou florales, et ceux d'agriculteurs voisins, ou approvisionner des Amaps ou encore proposer la cueillette à la ferme.
- 21 Il se met ainsi en place de véritables réseaux d'approvisionnement mutuel, qui ne cantonnent plus l'agriculture périurbaine dans le strict domaine du produit frais, mais en élargissent les perspectives. C'est d'ailleurs pourquoi plusieurs agriculteurs reconnaissent l'intérêt d'un *pôle* multifonctionnel (appelé *biopôle* dans le projet), qu'ils souhaiteraient dépourvu de son préfixe *bio* ; ils sont attentifs à l'attrait des citadins pour les circuits courts approvisionnés dans la proximité, ce que l'on va retrouver dans certains choix stratégiques.

## Vers la cogestion territoriale

- 22 Dans l'esprit des agriculteurs, la première étape est la recherche d'une meilleure information des citadins sur leurs choix techniques, coéconomiques afin de lutter contre la méconnaissance de l'agriculture ; ils participent pour cela à des activités

pédagogiques avec la chambre d'agriculture. Ils organisent ainsi des visites de parcelles (*tours de plaine*) lors des travaux culturels afin d'expliquer leurs actions techniques, l'exposition permanente de leurs matériels spectaculaires (comme les moissonneuses-batteuses) ou controversés (charrues ou pulvérisateurs).

- 23 La CAMG réalise des panneaux explicatifs pour faire connaître aux gens la « vie agricole » et promouvoir le respect du métier des agriculteurs ou publie des documents sur les difficultés de circulation des engins agricoles (CAMG, 2008). Corollairement, les agriculteurs doivent respecter les citadins, en limitant si possible le travail aux heures de repos ou veillant à limiter les pulvérisations près des habitations
- 24 La seconde étape est cruciale avec le développement des liens avec les élus locaux ; les agriculteurs reprochent à l'EPAMarne son attitude distante et se félicitent de l'esprit d'ouverture de la CAMG. Ainsi se sont tissés des rapports directs avec la chambre d'agriculture de Seine-et-Marne, la Safer et l'AEV<sup>15</sup>, tous les acteurs de la pérennisation de l'activité agricole sur le territoire<sup>16</sup>. C'est par la veille foncière que cette coopération se concrétise et par l'acquisition des terrains agricoles par la CAMG, ultérieurement loués aux agriculteurs par bail de 18 ans. Pour renforcer ces actions, la CAMG se dote d'un périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PPEANP). Cet outil d'intervention foncière permettra de limiter la conversion des espaces naturels et agricoles en espaces urbanisés et favorisera la continuité spatiale des parcelles, facteur de viabilité économique<sup>17</sup>. Enfin, la sécurisation de la reprise agricole de l'exploitation familiale est une carte importante parce que c'est sur elle que les agriculteurs s'appuient pour organiser leurs stratégies à long terme ; des agriculteurs partiellement expropriés demandent l'éviction totale, ce qui libère *de facto* des terres qui devraient être attribuées à des exploitations en mal de pérennité. Cependant, la cogestion des politiques agricoles reste un pas difficile à franchir pour nombre d'élus, qui craignent d'affaiblir leur position politique. C'est bien cette même hésitation à faire confiance aux agriculteurs qui freine l'ouverture d'EPAMarne.

## Conclusion

- 25 Les entretiens ont donc révélé que les agriculteurs sont doublement responsables de leur avenir et qu'ils n'ont pas nécessairement à être guidés : par leurs initiatives, ils savent s'adapter aux valeurs nouvelles économiques et écologiques (proximité, empreinte écologique, etc.) ; leur région est celle d'une agriculture historiquement durable. Si l'on revient aux hypothèses sous-jacentes à ce projet d'agriculture urbaine, on constate qu'elles sont partiellement erronées : l'agriculture actuelle, qu'elle soit en ville ou hors la ville, remplit en effet correctement les fonctionnalités considérées comme de son ressort. Ce travail d'étude a donc fait émerger la nécessité d'une démarche partagée : on ne peut pas, en effet, proposer un projet agricole sans la participation des acteurs principaux, les agriculteurs, et la reconnaissance de leur paysage de travail : le *top-down* doit s'effacer derrière le *bottom-up*. L'argument majeur est simple, les agriculteurs sont responsables de leurs stratégies dont la sanction est économique.
- 26 Corollairement, on doit considérer deux types de limites :
- Le territoire relevant de l'autorité locale actuelle (EPAMarne) clairement défini spatialement par des compétences administratives ; il possède une véritable continuité ;



- celui de l'agriculture urbaine, défini à la fois de façon spatiale par les champs cultivés et de façon réticulaire par les initiatives des agriculteurs concernant le travail ou la mise en marché. Une même exploitation peut s'inscrire dans deux échelles de réseau : les grandes cultures appartiennent généralement à des réseaux régionaux, mais tout ce qui relève d'une multifonctionnalité effective appartient au niveau local.
- 27 Il faudrait peut-être substituer au vocable *agriculture urbaine/périurbaine* celui d'agriculture métropolitaine, construit sur une véritable reconnaissance des échelles pertinentes. On peut alors mieux traiter les questions de paysage rural ou de contribution à la gestion des déchets. C'est aussi répéter que l'échelle de la ville nouvelle n'est pas pertinente de façon absolue
- 28 Enfin, le mouvement dialectique des relations ville/agriculture est suggéré : on peut en effet interpréter l'ouverture nouvelle de clients membres d'Amaps au label de l'agriculture raisonnée, bien qu'elle soit loin d'être exclusive, comme l'initiation d'un mouvement dialectique. En effet, l'agriculture biologique constituait il y a environ deux décennies une rupture radicale face à des agriculteurs encore peu critiques des implications environnementales de leurs systèmes de culture ; pour les consommateurs, c'était la naissance d'une nouvelle radicalité. Il semble que maintenant il y ait davantage d'écoute réciproque ; l'intérêt de quelques agriculteurs pour l'action pédagogique en témoigne. C'est là aussi que réside le véritable développement durable : économiser les terres, ressource limitée, et optimiser leur usage. On pourrait relever cette déclaration d'un des agriculteurs : « Nous faisons vivre, mais pour faire vivre, nous devons vivre... » C'est le message à rappeler dans tous les projets agriurbains.

*Les auteurs remercient également Rémi Fortier (chambre d'agriculture), l'équipe agriculture de la CAMG, les trois autres stagiaires d'AgroParisTech ; et bien sûr, les agriculteurs interrogés.*

---

## BIBLIOGRAPHIE

AAVV., *Prendre en compte l'agriculture et ses espaces dans les Scot*, Lyon, Éditions du CERTU, 2008.

Bonnefoy, S., « La politisation de la question agricole périurbaine en France ; points de repère », *Urbia*, n° 12, 2011, p. 17-37.

Brès+Mariolle et Associés, « Projet pour une agriculture urbaine à Marne-La-Vallée », rapport (1<sup>re</sup> partie) remis à EPAMarne, Marne la Vallée 2010.

Communauté d'agglomération Marne et Gondoire, « Aménagements urbains et circulations agricoles », CAMG, Domaine de Rentilly, Bussy-Saint-Martin, 2008.

Fleury, A., Donadieu, P., « De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine », *Le Courrier de l'environnement de l'Inra*, n° 31, 1997.

Fleury, A., Vidal, R., « L'autosuffisance agricole des villes, une vaine utopie ? », *La Vie des idées*, juin 2010, URL : <http://www.laviedesidees.fr/L-autosuffisance-agricole-des.html>.

Toumi, S., Vidal, R., « L'expertise paysagère à l'épreuve de l'espace agricole périurbain », *Projets de paysage*, juillet 2011, URL : [http://www.projetsdepaysage.fr/fr/l\\_expertise\\_paysagere\\_a\\_l\\_epreuve\\_de\\_l\\_espace\\_agricole\\_periurbain\\_](http://www.projetsdepaysage.fr/fr/l_expertise_paysagere_a_l_epreuve_de_l_espace_agricole_periurbain_).

Vidal, R., « Construire des territoires partagés entre la ville et l'agriculture », *Entre ville et campagne, un paysage à inventer*, coll. « Ateliers techniques du paysage », Rennes, Conseil régional de Bretagne, 2009, p. 13-36.

[www.marneetgondaire.fr](http://www.marneetgondaire.fr)

[www.trianglevert.fr](http://www.trianglevert.fr)

[www.wikipedia.fr](http://www.wikipedia.fr)

<https://www.diba.cat/>

## NOTES

1. Une partie, désormais gérée par EPAFrance, en a été disjointe lors de la création du parc d'attractions Disneyland.
2. Le terme logique de l'évolution est que le SAN se transforme en communauté d'agglomération, à l'instar d'autres villes nouvelles.
3. Bureau d'études en urbanisme Brès + Mariolle et associés.
4. Animateur avec Roland Vidal de l'équipe AU de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles.
5. En accord avec son directeur de thèse et Antoine Brès.
6. Ainsi, les élus de la région Île-de-France considèrent-ils que le faible intérêt de ses agriculteurs pour l'agriculture biologique relève d'un retard quand, en fait, il s'agit de leur part d'un choix délibéré.
7. Notamment à Grenoble (René Blanchet, Serge Bonnefoy) et dans quelques villes.
8. Voir par exemple le triangle vert des communes maraîchères du Hurepoix (<http://www.trianglevert.org/>), la communauté de communes de l'Est Tourangeau ou Marne-et-Gondaire.
9. Comme la crise économique contemporaine le fait augurer.
10. Voir le site Internet : <https://www.diba.cat/>
11. Cette expression volontairement péjorative s'adresse aux agriculteurs qui ont suivi, voire coconstruit, les politiques publiques européennes, notamment en terme d'approvisionnement du marché mondial.
12. Voir le site Internet : [www.trianglevert.fr](http://www.trianglevert.fr)
13. Voir le site Internet : [www.marneetgondaire.fr](http://www.marneetgondaire.fr)
14. À l'échelle planétaire, le retour des crises alimentaires confirme la pertinence de leur position.
15. Safer : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural ; AEV : Agence des espaces verts de la Région Île-de-France.
16. Voir le site Internet : [www.marneetgondaire.fr](http://www.marneetgondaire.fr)
17. Voir le site Internet : [www.marneetgondaire.fr](http://www.marneetgondaire.fr)

---

## RÉSUMÉS

Ces dernières années, l'agriculture de proximité est devenue une préoccupation des citoyens : aussi, élus ou aménageurs ont commencé de proposer des projets agriurbains. S'ils présentent souvent une réflexion innovante, ils négligent trop souvent de prendre en compte l'agriculture dans sa réalité sociotechnique locale et n'impliquent guère les acteurs principaux que sont les agriculteurs. Cet article a pour objet d'évaluer la place des agriculteurs dans un projet agriurbain conçu par un bureau d'études en urbanisme et accepté par EPAMarne, Établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. L'analyse des stratégies des agriculteurs, exerçant dans ou près de cette ville, montre qu'en fait ils ont anticipé la réponse aux attentes de celle-ci, et mis en place une agriculture forte, rentable et vivante. Cela démontre que, dans ce contexte bien représentatif de l'Île-de-France, les agriculteurs sont les partenaires naturels et nécessaires de tout projet d'agriurbanisme.

Many agri-urban projects, planned by urban planners, do not consider the reality of modern agriculture, because they ignore the participation of farmers. This study tries to assess the feasibility of an agri-urban project, proposed by an Urban Planning Office of a French new town, Marne-la-Vallée, through the analysis of farmers strategies in the neighbourhood. In fact, these farmers have actually anticipated most planning questions with an innovating agriculture, they have drawn up some future guidelines of which.

## INDEX

**Keywords :** agri-urban project, agriculture, problems, strategies, guideline

**Mots-clés :** projet agriurbain, agriculture moderne, problèmes, stratégies, pistes pour l'avenir

## AUTEURS

### ILARIA PASINI

Agronome et doctorante de recherche à la faculté d'agriculture de Bologne (Italie), Ilaria Pasini travaille au département de cultures fruitières, où elle suit les projets qui concernent les parcs, les jardins et le paysage.

ilaria.mail82[at]gmail[dot]com

### ALBERTO MINELLI

Agronome et docteur de recherche en parcs et jardins à la faculté d'agriculture de Bologne (Italie,) Alberto Minelli travaille au département de cultures fruitières où il suit les projets qui concernent les parcs, les jardins et le paysage.

Courriel : alberto.minelli[at]unibo[dot]it

### ANDRÉ FLEURY

Professeur émérite d'agriculture périurbaine à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles (ENSPV).

a.fleury[at]ecole-paysage[dot]fr